



**UNE COOPÉRATIVE SEMENCIÈRE BELGE**

*Des semences biologiques, une coopérative belge, un pas vers  
l'autonomie alimentaire et la culture de la biodiversité.*



**COMMENT PROMOUVOIR UNE  
ALIMENTATION LOCALE ET PÉRENNE EN  
RÉALISANT UN PLACEMENT  
RESPONSABLE**

*Ce document vous permettra de comprendre les enjeux liés aux semences potagères pour dépasser les idées reçues et proposer des solutions durables.*

## Qui est Cycle en Terre ?

Cycle en Terre est une coopérative qui a pour mission de **contribuer à notre autonomie alimentaire** au travers de la production, du traitement et de la commercialisation des semences potagères biologiques de variétés fixées. Notre action comprend l'acquisition et le transfert de connaissances et de savoir-faire dans ce domaine.



## Nos objectifs

- ∞ La **multiplication en Belgique** d'une part significative des semences potagères biologiques de variétés fixées.
- ∞ La **maîtrise de toutes les étapes** de la culture et du traitement des semences jusqu'à la commercialisation
- ∞ La réalisation de **formation** et de supports destinés aux **amateurs** et aux **professionnels**
- ∞ La sélection de semences pour **conserver et faire évoluer le patrimoine** de nos ancêtres et les **variétés de légumes adaptées à nos terroirs**.
- ∞ La mise en place d'un **environnement de travail** favorisant le bien-être, **l'autonomie** et la **responsabilisation** des membres de notre équipe.

Appel à coopérateurs : Les semences sont un patrimoine commun.  
Unissons-nous pour les multiplier !

## Philosophie

Les **semences** sont la base de notre chaîne alimentaire et aujourd'hui, elles **ne sont quasiment plus produites en Belgique**. Cela nous rend vulnérables par rapport aux importations et aux multinationales. Cycle en Terre agit concrètement pour reconquérir notre autonomie alimentaire.

Afin d'accomplir notre mission de manière pérenne, nous développons un **projet rentable** qui nous permet de recruter du personnel qualifié et **d'investir dans une installation et des équipements professionnels**

Les objectifs en termes de vente **sont de fournir les amateurs** dans un premier temps, et **les maraîchers professionnels** à plus long terme.

Nous choisissons de vous proposer **des variétés reproductibles, adaptées** à nos besoins : **climat, mode de culture biologique, goût, rendement...** Nous cherchons des variétés disponibles

(catalogue amateur ou domaine public). Nous favorisons les semences multipliées au sein de notre réseau de multiplicateurs, et nous sommes également heureux de collaborer avec d'autres semenciers européens (Bingenheimer Saatgut, de Bolster...) commercialisant des semences produites dans le respect de nos valeurs. En 2017, 49 variétés de semences présentes sur notre catalogue étaient produites par Cycle en Terre ou maraîchers/partenaires belges.



Appel à coopérateurs : Les semences sont un patrimoine commun.  
Unissons-nous pour les multiplier !

## L'équipe

Benoît Delpuch a rejoint l'équipe en décembre 2016. Sa mission au



sein de Cycle en Terre est de gérer les cultures et le réseau de maraîchers multiplicateur de semences. Il a une formation de bioingénieur.

**« Produire des semences, c'est le luxe de voir les légumes poursuivre leur cycle jusqu'au bout : la fleur puis la semence. C'est aussi une série de d'enjeux agronomiques, législatifs, organisationnels qui rendent ce domaine passionnant. Enfin, c'est un travail nécessairement collectif puisqu'il demande une coopération entre toute une série d'acteurs. »**

Fanny Lebrun a démarré Cycle en Terre en 2014. Son rôle actuel et de coordonner les opérations et



de gérer le

développement de Cycle en Terre. Elle prend soin de la transmission des connaissances. Elle a une formation de bioingénieur.

**« J'ai créé Cycle en Terre car je souhaitais agir avec sens. J'ai dépensé beaucoup d'énergie et regarde avec étonnement en arrière tous les 6 mois, heureuse d'observer une si belle dynamique se réaliser. Une aventure de la taille de celles que j'aime. Un emploi juste, constructif et passionnant. »**

Thomas Bleecx est un agronome passionné par le vivant. Il a rejoint l'aventure en



octobre 2017. Thomas est chargé de la logistique, de la gestion administrative et de la vente.

**« Participer à ce projet fantastique me donne beaucoup d'énergie. Travailler dans une coopérative agricole, produire des produits qui ont du sens et travailler en équipe me motive beaucoup. J'aime suivre les semences durant tout leur cycle et conseiller les jardiniers sur les variétés à choisir. »**

Bruno Greindl est fondateur d'Agribio. Il met des terres, des connaissances, des infrastructures à disposition du projet.



soutien avec une stabilité déconcertante.

**« Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre une Fanny, alignée par rapport à son rêve et bien ancrée dans la réalité. Je suis très heureux de collaborer avec toute notre équipe à ce projet plein de sens »**

**« J'ai rejoint Cycle en Terre car un peu de diversion ne fait jamais de tort et les ânes qui broutent le verger contribuent à la qualité du paysage. Enfin, les cultures procurent de l'activité à plusieurs personnes sur une petite surface ce qui prouve qu'il y a moyen de se débrouiller avec quelques hectares. »**

Damien Van Miegroet est consultant. Il gère avec tact les plans financiers, les statuts de la coopérative et les contacts avec les investisseurs. Il est passionné par les dynamiques d'équipe, la transmission de savoirs et nous



Antoine d'Ydewalle a entrepris de nombreux projets dans le domaine de la santé et du bien-être naturel et bio. Grâce à lui et à sa famille, nous avons un apport en capital nous permettant d'investir dans un bâtiment sur un terrain de 6 hectares à Miécrot, où nous allons déménager nos cultures.



**« Le projet nous a tout de suite séduit, ma famille et moi, car il est porté par des gens d'une grande qualité humaine et entrepreneuriale et s'inscrit dans cette belle région du Condroz que nous chérissons. Nous sommes fiers de pouvoir faire partie de cette aventure et de contribuer à son développement. »**

## Appel à coopérateurs

### **Besoins de Cycle en Terre**

Afin de produire des semences de qualité professionnelle et en quantité suffisante pour peser significativement en faveur de notre autonomie alimentaire, nous devons acquérir du matériel de qualité permettant de battre, nettoyer et stocker les semences dans des conditions optimales. Nous souhaitons également construire un bâtiment dédié à notre activité juste à côté de nos cultures

***Votre participation dans Cycle en Terre nous aidera financièrement, mais pas uniquement !***

Votre voix en tant que coopérateur nous donnera une force représentative ainsi qu'une garantie de la bonne gouvernance des semences au sein de Cycle en Terre: Au plus nous serons nombreux, au plus le droit de vote sera réparti entre les membres lors des assemblées générales.

Cycle en Terre est une coopérative, dans laquelle vous aurez votre mot à dire. Votre présence au sein de la coopérative vous permettra de venir nous donner vos propositions et remarques lors d'assemblées générales. Nous serons par ailleurs heureux de vous tenir au courant des grandes étapes atteintes au cours de l'année.

---

### ***Devenir coopérateur de Cycle en Terre, c'est :***

- ∞ Soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes.
  - ∞ Favoriser la biodiversité cultivée et la résilience de nos systèmes alimentaires.
  - ∞ Devenir acteur de l'autonomie semencière
  - ∞ Réaliser un investissement responsable
-

**Objectif de cet appel : réunir jusqu'à 150.000 euros d'épargne citoyenne.**

Nous avons déjà réuni 215.000 euros de capital, la Région Wallonne va investir 200.000 euros de plus via la Sowecsom. Notre objectif est d'arriver à un capital total de 565.000 euros. Vous trouverez plus d'information dans notre fiche d'information.

**Quels sont les avantages à devenir coopérateur ?**

Les bénéficiaires sont avant tout les répercussions sociales, environnementales et économiques liées à une plus grande autonomie alimentaire.

Vos parts valent naturellement de l'argent, vous possédez une partie de la coopérative. Chaque année, la société sera valorisée par un expert comptable. Notre objectif à long terme est que la valeur des parts augmente au moins avec l'indice santé (index) et donc que le rendement soit supérieur aux taux d'épargnes actuels. Nous ne

pouvons naturellement pas de garantir les rendements futurs.

Actuellement, en devenant coopérateur de CET, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 45% sur le montant de votre investissement<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Tax Shelter – voir notre liste de questions fréquemment posées.

En tant que coopérateur, vous aurez accès à des formations et des supports de formations sur les méthodes de multiplication des semences et ceci à des conditions préférentielles.

## ***Comment devenir coopérateur-trice ou offrir des parts à un proche ?***

Un coopérateur est une personne physique ou morale qui investit dans la coopérative en prenant une ou plusieurs parts. L'apport financier des coopérateurs constitue le capital de la coopérative, qui lui permet de mener à bien ses activités en remplissant les objectifs fixés dans son plan financier.

Le montant de la part est fixé à 150 euros. Dans le cadre de cet appel public à coopérateurs, qui vise exclusivement l'acquisition de parts B de la coopérative, le seuil maximum autorisé est de 4.950 euros, soit 33 parts par investisseur.

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent document ne

doit pas être approuvé préalablement par la FSMA. Toute décision d'acheter le produit concerné doit être fondée sur un examen exhaustif de tous les documents pertinents contenant des informations contractuelles ou précontractuelles.





**Nous vous invitons dès lors à consulter la fiche d'information relative à l'émission des parts de coopérateur de type B avant toute souscription. Ce document présente en détail la nature du produit financier, ses caractéristiques, l'offre de souscription qui est faite, les chiffres clés de la coopérative et les risques liés à l'investissement.**

Pour toutes questions, veuillez nous contacter au 0495 935 279 ou à l'adresse [cooperative@cycle-en-terre.be](mailto:cooperative@cycle-en-terre.be).

Sur notre site – [www.cycle-en-terre.be](http://www.cycle-en-terre.be) – vous trouverez davantage d'informations à propos de cet appel à coopérateurs :

- 
- Le présent prospectus
  - La fiche d'information relative à l'émission des parts de coopérateur de type B
  - Une liste de questions fréquemment posées
  - Les statuts de la coopérative
  - Le plan d'affaire

La présente offre publique de Cycle en terre est exemptée d'obligation de publier un prospectus sur base de l'article 18, §1<sup>er</sup>, a) de la loi prospectus.



Appel à coopérateurs : Les semences sont un patrimoine commun.  
 Unissons-nous pour les multiplier !



**cyclesterre** 

**Cycle en Terre scrl**  
Buzin, 5A à 5370 Verlée  
[cooperative@cycle-en-terre.be](mailto:cooperative@cycle-en-terre.be)  
+32 495 935 279  
TVA : BE0 665.883.422



**Conseil National  
de la Coopération**

